

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENÇA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice: 10  
Présents : 8

DELIBERATION N° 46 -2015

Séance du lundi 14 décembre 2015



L'an deux mille quinze et le lundi 14 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 3 décembre 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme Céline TRUCH

**Absents excusés :** Danielle BLANC, Jean-Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** Céline TRUCH

**Objet : Transfert de biens : périmètres de protection de captages**

Le Maire rappelle aux membres présents que la Communauté de Communes de Tallard-Barcelonnette a décidé le « transfert comptable » de l'opération relative aux périmètres de captage car la procédure sera dorénavant assurée directement par la commune de Lardier et Valença.

L'état récapitulatif des recettes et dépenses s'élève à 3 725,29 €.

Les opérations comptabilisées sur l'exercice 2014 seront soldées au vu des documents transmis par la CCTB par des titres et mandats d'ordre non budgétaires.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- décide d'intégrer cette opération dans le budget communal
- autorise le Maire à signer tous documents liés à ce transfert.

Fait et délibéré, le lundi 14 décembre 2015

Le Maire

Rémi COSTORIER

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Costorier', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNE DE LARDIER ET VALENÇA' around the perimeter.